

Qu'allez-vous lire dans ce numéro ?

Nous avons lancé une enquête sur notre lettre. Nous avons déjà un nombre de réponses substantiel. Comme nous voulons faire encore mieux (avis aux retardataires !), nous ne vous donnerons les résultats que dans le prochain numéro. Mais une conclusion s'impose déjà : vous voulez connaître dès la première page ce qui vous est proposé.

Voici donc ce que vous allez lire (*pour des raisons techniques, sans changement cette fois-ci dans l'ordre de présentation existant*) :

- un éditorial de Pierre Cabon à propos du classement Pisa ;
- sous l'intitulé « débats, rencontres et travaux », une revue des principales activités de Contrat-social au cours du dernier trimestre 2013 : volume particulièrement dense de débats, souvent issus d'extraits, et annonce du prérapport sur l'étude « accompagnement ». Du fait d'un report de date, il n'y a pas eu de déjeuner au cours du trimestre, mais le programme est fourni pour 2014 ;
- sous l'intitulé « documents de travail » un résumé de notre plus récente note de conjoncture vous propose une synthèse de l'actualité économique et financière. Il est suivi des extraits de livres et rapports dont le rythme d'envoi à nos membres a été soutenu.

Comme d'habitude, la lettre se termine par un bref rappel de nos objectifs (« Contrat-social en bref ») et des moyens de nous joindre (« contacts »).

Pisa : un mauvais classement, pourquoi ?

Les médias viennent de commenter abondamment les résultats de la dernière enquête Pisa de l'OCDE. Conclusion résumée : les performances de l'enseignement secondaire français sont non seulement médiocres mais elles se dégradent. Nos concitoyens sont de plus en plus conscients des insuffisances de notre système scolaire. Depuis des lustres nous misons sur la production des élites et c'est une réussite pour la moitié des élèves mais nous négligeons l'autre moitié et même sacrifions ces 22 % des élèves qui sont en difficulté (contre 16 % il y a 10 ans) ; 10 % des jeunes quittent l'école quasiment illettrés. En remontant plus de deux générations en arrière il est certain que le niveau d'éducation de l'ensemble des Français s'est élevé mais il est probable que les exigences de maints emplois ont évolué plus vite encore.

Même si bien d'autres facteurs familiaux ou locaux interviennent, la forte proportion de « décrocheurs » a un rapport établi avec le développement des trafics et des violences qui leur sont associées. Quelles peuvent être les causes de ces mauvaises performances : à notre sens, notre modèle a évolué mais de manière trop limitée au regard des phénomènes de société qu'on évoquera.

Il reste encore trop vertical et individualiste : cours magistral, raisonnements déductifs, examens écrits, et classements précoces aboutissant à des tris plus qu'à de véritables orientations. Traditionnellement l'enseignant voulait être libre dans sa classe. Il refusait aussi bien que le directeur ait des pouvoirs substantiels que le travail en équipe. Des évolutions ont lieu mais elles semblent très insuffisantes.

Les élèves sont censés s'adapter à ce modèle rigide mais beaucoup, parmi ceux dont les familles sont les moins favorisées surtout, n'y parviennent pas et l'école, avec sa course aux diplômes et les échecs, renforce, globalement, les inégalités sociales au lieu de les réduire.

Au collège et au lycée, l'élève a une pluralité de professeurs : comme ils ne sont pas coordonnés par un directeur, le suivi et l'orientation des élèves sont, en général, assurés de façon très imparfaite ce que le ministère lui-même reconnaît.

Le modèle scolaire se reflète dans la vie de la société : les élèves français n'ont guère été préparés à un travail en équipe par des enseignants qui eux-mêmes ne le pratiquent guère.

Deux facteurs essentiels

D'abord, la France a décidé d'ouvrir à tous les jeunes un enseignement secondaire qui, réservé à une petite minorité — moins d'un jeune sur cinq en 1956 —, donnait des résultats plutôt bons. Nos dirigeants et les responsables de l'enseignement secondaire n'ont pas réalisé

que le modèle traditionnel ne conviendrait pas à une large part de ce public massivement élargi.

Ensuite, dans les années qui ont suivi la création du collège unique, dans les banlieues des grandes villes, beaucoup d'usines ont fermé et, dans ces zones, s'est réalisée une large part du regroupement familial de nombreux immigrants ; chômage et pauvreté y sévissent ; Pisa signale que 20 % des élèves grandissent dans des logements surpeuplés ou insalubres. On a bien créé des Zep, mais ni les méthodes employées — trop traditionnelles —, ni le personnel affecté — insuffisamment formé — n'ont été à la hauteur du formidable défi qui était le leur.

L'organisation doit être révisée

La trop grande distance qui existe souvent entre les professeurs et les élèves, notamment pour les plus difficiles, ne reflète-t-elle pas la situation qui est celle des enseignants eux-mêmes ? Les inspections du ministère reconnaissent que nos professeurs ne bénéficient pas d'une véritable gestion du personnel ; ni pour leur affectation, ni pour leur promotion, ni pour leur rémunération, ni pour leur formation : formation pédagogique initiale puis continue, cette dernière étant quasiment inexistante.

Une bonne gestion impliquerait que le directeur de l'établissement puisse encourager la constitution d'équipes d'enseignants et une concertation conduisant à choisir les méthodes pédagogiques appropriées à l'établissement, à un bon suivi et à une véritable orientation des élèves.

Dernière proposition : expérimenter dans plusieurs communautés urbaines ou bassins d'emploi la coopération des établissements scolaires, des autorités locales et des entreprises. Un tel rapprochement ne pourrait-il pas favoriser le passage, aujourd'hui si difficile, de maints jeunes de l'école à l'emploi via une formation appropriée ? En évaluant les diverses expériences menées il devrait être possible de définir le cadre de telles coopérations et de le mettre en place dans l'ensemble du pays.

Des voies d'amélioration ?

Si les partis politiques ont élaboré des projets, ils n'y ont jamais consacré des discussions approfondies et le Parlement n'a pas adopté une loi fixant les objectifs de notre système éducatif. Dès lors il est difficile de guider les enseignants qui, de plus en plus nombreux, souhaitent expérimenter des méthodes adaptées à leurs élèves.

Si un débat sur l'enseignement public devait avoir lieu il est probable qu'il serait plus constructif de l'engager à partir des expériences réussies plutôt que sur la base de propositions abstraites. Les exemples montreraient que l'Éducation nationale est capable de poser les fondements d'une société où des activités diverses permettent que se valorisent non seulement les élèves qui réussissent le mieux dans les disciplines classiques mais également d'autres, qui, dans des domaines variés, peuvent manifester leur capacité à réussir.

débats, rencontres et travaux

débats entre membres

Les échanges ont été particulièrement nombreux au cours du trimestre, ce dont nous devons nous féliciter : une trentaine se répartissant en 6 thèmes principaux.

Les débats les plus intenses se sont noués autour d'un extrait sur les **causes de la Première Guerre mondiale** : fatalité, fausse manœuvre, incapacité des dirigeants, forcing des états-majors, etc. Débat dans le débat, l'objet de Contrat social nous autorise-t-il à nous intéresser à des sujets qui en sont éloignés ? La réponse du Bureau est qu'il n'y a pas de raison de brider le désir de dialogue de nos membres, quitte à être plus sélectif dans le choix des invités et surtout des thèmes d'étude.

Le second groupe de sujets est beaucoup plus proche du cœur de nos préoccupations, car il s'agit de l'**enseignement**. Consensus sur l'intérêt du développement de l'enseignement universitaire « on line », opinions contrastées sur les écoles « à charte » : avantages et risques de la liberté !

Des « pour » et des « contre » aussi en ce qui concerne le **cumul des mandats**, les mérites et défauts des **entreprises familiales** et l'**efficacité de la probation** en droit pénal.

Enfin des informations de première main sur la **situation en Égypte** ont été diffusées.

accompagnement

Il n'y a pas de compte rendu cette fois-ci sur l'étude « accompagnement », car le groupe

documents de travail

note de conjoncture

synthèse rédigée en décembre 2013

Économie mondiale : une reprise modérée

Les dernières perspectives économiques de l'OCDE amènent à une révision en diminution d'un demi-point de la croissance mondiale, soit 2,7 % en 2013 et 3,6 % en 2014, mais le dynamisme des principales zones économiques reste très inégal. Le centre du monde s'est déplacé vers l'Asie-Pacifique où les pays de l'Apec assurent près de 50 % des exportations mondiales.

France : un immobilisme persistant

Si l'on note effectivement une légère embellie, la croissance du PIB reste néanmoins modeste : de l'ordre de 0,3 à 0,5 % en 2013, autour de 1 et 1,6 % respectivement en 2014 et 2015. Dans ce contexte de faible croissance, le problème de l'emploi reste majeur

La faiblesse des marges des entreprises (taux de marge : 27,7 % en France contre 40 % en Allemagne, 32,2 % au Royaume-Uni et une moyenne de 37,4 % pour l'Union européenne), les coûts salariaux, les rigidités administratives et réglementaires, le poids de la fiscalité, le climat d'instabilité et le manque de confiance... tout cela contribue à la perte de compétitivité, aux difficultés à l'exportation, aux réticences à l'embauche et au faible niveau des investissements.

Europe : accentuation des divergences

Pour la zone Euro, la reprise est tardive, lente et inégale avec une croissance de l'ordre de 1,6 % en 2015, un taux de chômage élevé se maintenant autour de 12 %, des craintes de déflation.

De son côté, au Royaume-Uni, les prévisions tablent sur une croissance de près de 2,5 % en 2014, un déficit public revenant à l'équilibre en 2018, un taux de chômage en diminution, ce qui montre son éloignement progressif du reste d'une grande partie de l'Europe. Mais les divergences sont également fortes entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud tandis que l'écart se creuse entre les deux piliers de la zone Euro : France et Allemagne.

États-Unis : une embellie

L'économie américaine semble s'engager dans une phase d'embellie avec une accélération de la croissance du PIB à près de 3 % en 2014 et 3,5 % en 2015. L'amélioration du contexte économique a permis à la Fed d'annoncer une réduction du soutien à l'économie et une promesse de maintien de taux bas jusqu'en 2015.

Pays non occidentaux : une croissance réelle mais ralentie

Les perspectives de l'OCDE pour le Japon ne sont pas particulièrement encourageantes : la croissance du PIB diminuerait progressivement passant de 1,8 % en 2013 à 1 % en 2015. Les économies émergentes qui ne constituent nullement un ensemble homogène, connaissent elles aussi un ralentissement.

Marchés de capitaux et banques

Depuis 1990, on observe une tendance générale à la baisse des taux à 10 ans qui atteignaient des niveaux anormalement faibles mais qui depuis lors amorcent une remontée. Au cours de cette période, l'évolution des marchés actions a été beaucoup plus heurtée. L'amélioration de la conjoncture, la politique de la Fed et le peu d'intérêt pour les investisseurs de se reporter sur les marchés de taux devraient permettre une bonne tenue des marchés actions. Du côté des banques, l'assainissement des bilans est nécessaire. Sur la période 2008-2013, le sauvetage des banques européennes a représenté pour les États de l'Union européenne un engagement (garanties incluses) de plus de 1 600 milliards d'euros. C'est à cela que doit répondre le projet d'union bancaire, même si tout est loin d'être réglé.

Au total, l'année 2014 s'ouvre sous le signe d'une reprise modérée de l'activité économique surtout dans les pays qui ont su faire les efforts nécessaires et prendre les mesures d'adaptation qui s'imposaient. Mais elle n'est pas sans poser de questions. Nous en avons listé 4 sur lesquelles nos lecteurs voudront peut-être s'exprimer :

— **L'économie chinoise** va-t-elle assurément dépasser l'économie américaine ? Quels pourraient être les obstacles ?

— Le déclin de l'**Europe** est-il irréversible ? Le Royaume-Uni va-t-il rester uni et l'Angleterre va-t-elle sortir de l'Union européenne ? La Chancelière allemande prendra-t-elle des initiatives pour relancer la zone Euro ?

— La reprise économique en **Grande-Bretagne** : exemple à suivre ? repoussoir social ?

— Faut-il croire dans la hausse des **marchés actions** en 2014 même si la Fed devenait de moins en moins accommodante ?

Les **notes de conjonctures** sont en ligne sur notre site. La dernière livraison est réservée aux **membres** de Contrat-social.

extraits

Au cours du quatrième trimestre 2013, les **extraits** des livres ou articles de revue suivants ont été diffusés aux **membres** de Contrat-social (les numéros entre crochets qui suivent les extraits sont ceux du chapitre de la base de données que l'on trouve sur notre site) :

Marc Abélès, « Abolir le cumul des mandats ? Une donnée stable de la culture politique française », *Le Débat*, décembre 2012. Les élections présidentielles précèdent désormais les législatives, réduisent l'autonomie des députés et les poussent à s'investir dans la vie locale pour bétonner leurs positions. À aucun des deux niveaux les élus ne débattent sérieusement des problèmes tels que l'éducation ou la construction de l'Europe. Nous vivons une démocratie au rabais [12].

Denise Flouzat-Osmont d'Amilly, « Les banques centrales jouent-elles un nouveau rôle ? », *Sociétal* deuxième trimestre 2012. Les banques centrales, Fed, B of E et BCE, auront joué un rôle décisif dans la crise. Un rôle qu'elles auraient sans doute refusé, à froid, il y a peu. Courte réflexion sur ce thème important suivi d'un bref commentaire [21].

André-Yves Portnoff, « La résilience des entreprises familiales », *Futuribles*, novembre 2013. Extraits d'un article soulignant l'importance des entreprises familiales, en Corée du Sud notamment. En annexe de cet article figurait un texte sur les relations au sein des entreprises françaises [23].

Henri-Bernard Solignac-Lecomte, « L'Afrique est-elle vraiment bien partie ? », *L'économie politique*, septembre 2013. Cet article éclaire quelque peu le contexte des opérations menées par la France dans ce continent [24].

Hugo Micheron, interview, « Pays du Golfe, une triple crise couve », *Libération*, 6 août 2013. L'article met en évidence les fragilités des pays pétroliers, surconsommateurs d'énergie et incapables de créer suffisamment d'emplois. Un quart des moins de 25 ans est sans emploi. Pour survivre ces pays ont besoin d'un prix du pétrole élevé [24].

Nader Habibi, « Iran : les sanctions ont un fort impact économique », *Alternatives internationales*, juin 2013. Quelques compléments d'information sur une des situations critiques du moment [24].

Herbert Lüthy, « 1914 : une fatalité gratuite », *Le Débat*, octobre 2013. Thème : les circonstances dans lesquelles la guerre de 1914 a été déclarée en se focalisant sur Guillaume II. Ce texte peut être considéré, avant tout, comme une mise en garde. Un chef d'État dispose de pouvoirs importants et l'exercice du pouvoir à ce niveau peut devenir dangereux. Des chefs d'État peuvent prendre des décisions injustifiées catastrophiques. Nétanyahou ne vient-il pas de déclarer (16 octobre 2013) que les guerres préventives pouvaient se justifier ? [24]

Neil Buckley, « La Croatie : nouvel État membre de l'Union européenne », *Financial Times*, juin 2013. *Problèmes économiques* a traduit cet article : on ne parle pas souvent de cet État, le dernier à avoir rejoint l'Union européenne [24].

Anne Lauvergeon (rapport de la commission présidée par), *Un principe et sept ambitions pour l'innovation*, 2013. À notre sens, une caricature des mauvaises pratiques administratives : des personnes de grande qualité se réunissent autour d'une table et la commission aligne des propositions qui se traduisent par de nouveaux organes administratifs, de nouvelles procédures, de nouvelles interventions publiques. Enfin... vous verrez [41].

Jean Haëntjens, « Les villes à l'avant-garde », *Futuribles*, février 2013 [42]

Julien Damon, « Les métamorphoses de la famille », *Futuribles*, septembre 2013 [21, 31].

Pascal Bouchard et **Pierre Cabon**, Nos écoles : expérimenter pour établir des relations plus fécondes entre les acteurs, mise à jour de l'étude réalisée en 2012. Principale conclusion : si on peut reprocher à trop d'enseignants de ne pas suivre d'assez près les élèves c'est, sans doute, qu'eux-mêmes sont très mal suivis dans leur carrière et leur formation ; très mal suivis et, secundo, très mal organisés. Les structures actuelles rendent une bonne gestion de l'éducation nationale quasiment impossible [42].

Marcel Gauchet et **Jean-François Kahn**, « Du Sarkozysme au Hollandisme », *Le Débat*, octobre 2013. Ces brefs extraits ne sont pas d'une originalité folle mais ils soulignent à raison plusieurs points de notre (pauvre) situation politique [43].

Qu'est-ce qui nous réunit ?

Nous avons constitué un groupe de réflexion d'une cinquantaine de personnes, issues de la « société civile » qui croient aux droits de l'homme et à la démocratie. Notre groupe offre à ses membres l'opportunité d'apporter au débat public des contributions pertinentes et originales.

Nous avons exercé ou exerçons des responsabilités diverses dans la fonction publique, des entreprises ou des associations. Nous constatons que le contrat social qui unit les Français fonctionne mal et, à certains égards, est fragilisé. Nous sommes convaincus que la conception et la mise en œuvre de ce contrat peuvent être progressivement améliorées et nous cherchons à y contribuer par nos travaux.

Sans aucune attache partisane et totalement indépendants, nous tentons, en particulier, à mettre en lumière des obstacles aux changements qui sont souvent occultés.

Que croyons-nous ?

La responsabilité des citoyens est pour nous une valeur cardinale. À nos yeux, la participation des citoyens qui le peuvent, comme bénévoles, à des actions collectives est très souhaitable.

En effet, face aux difficultés plus ou moins durables de nos concitoyens, les prestations de l'État-providence, indispensables (mais aux effets parfois nocifs) ne suffisent pas pour ceux qui auraient besoin d'être accompagnés de façon attentive. Une contribution de bénévoles expérimentés, formés et encadrés pourrait, à nos yeux, être développée qui consoliderait le lien social, vital pour une société de notre temps.

Pour bâtir une société de responsabilité, un État providence refondé et très respecté est indispensable. Dans une organisation plus franchement européenne et décentralisée, il devrait orchestrer réflexions et débats, proposer des normes et les codifier de façon cohérente afin de s'assurer de leur respect. Quant aux institutions comme les écoles, les tribunaux ou les hôpitaux, devenues plus autonomes, elles devraient être rendues davantage capables d'initiatives et d'expérimentations, leurs prestations étant systématiquement évaluées.

Que faisons-nous ?

1. Nous avons conduit des **études** sur des éléments essentiels du contrat social : l'éducation, l'emploi et les retraites dernièrement. Nous cherchons, lorsque nous examinons de tels sujets, à nous informer sans a priori ; en nous demandant si nous sommes capables d'apporter une valeur ajoutée. La dizaine de **déjeuners-débat** que nous organisons chaque année avec les personnalités les plus diverses contribue à notre information et à nos réflexions.
2. Nous essayons de suivre de près l'**actualité** et les réflexions qu'elle suscite. Nos membres disposent à cet effet, une fois par semaine en moyenne, d'**extraits** de livres, rapports ou articles qui nous paraissent substantiels ou originaux ; nous menons des débats internes sur des sujets d'actualité.
3. Tous les deux mois, une **note de conjoncture** s'efforce de synthétiser les faits économiques et politiques majeurs de la période écoulée pour pouvoir prendre en compte l'environnement qui s'applique aux sujets étudiés et rester attentifs aux facteurs qui commandent la compétitivité française.
4. Nous publions une **lettre trimestrielle** destinée à des personnes que les travaux de Contrat-social intéressent.
5. Nous avons conduit et pouvons initier des actions de **formation** en collaboration avec des établissements universitaires et des grandes écoles.
6. Nous développons des **relations** et des collaborations avec d'autres groupes de réflexions à la démarche similaire.
7. Pour **diffuser** les résultats de nos actions et études, nous les mettons en **ligne** sur notre site internet www.contrat-social.com. Ce site, mis à jour périodiquement constitue le lien avec tous ceux qui partagent notre vision. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement.



Si vous souhaitez rejoindre Contrat-social — ou pour toute question que vous souhaiteriez nous poser — n'hésitez pas à nous contacter.

Contrat-social
8 rue La-Boétie
75008 Paris
contact@contrat-social.com
www.contrat-social.com

Cliquez ici si vous ne **visualisez pas** correctement cette lettre.

Cliquez ici si vous souhaitez ne **plus recevoir cette lettre**.

Contrat-social certifie que le recueil de ces données personnelles a donné lieu à une déclaration à la commission nationale Informatique et Libertés (Cnil), sauf dans les cas de dispense et d'exonération prévus par la loi. Contrat-social s'engage à ne pas communiquer ni divulguer vos données personnelles, hormis le cas où elle y est requise par une autorité judiciaire ou par une disposition légale. Contrat-social s'engage à ne faire aucune utilisation commerciale ou publicitaire des remarques, questions et commentaires qui lui seront envoyés. Ces données seront conservées pour une durée indéterminée.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de l'ensemble des données personnelles vous concernant qui ont été collectées au titre de votre utilisation du site. Pour exercer l'un de ces droits, vous devez nous écrire à l'adresse indiquée ci-dessus.